

3. Possibilité de la révélation des mystères.

« Si quelqu'un dit que dans la révélation divine il n'y a pas de mystères véritables et proprement dits, mais que tous les dogmes de la foi peuvent être compris et démontrés par la raison convenablement cultivée, et au moyen des principes naturels : qu'il soit anathème » (Const. *Dei Filius*, IV, *De la Foi et de la Raison*, can. 1.)

Notion du mystère ¹.

20. Le *mystère* proprement dit ou absolu est, dans la langue théologique, une vérité supranaturelle qui, par sa nature, dépasse de telle sorte l'entendement créé, qu'il ne peut la découvrir par ses propres forces, ni même la comprendre lorsqu'elle lui a été révélée.

Ce n'est donc qu'en donnant à ce mot un sens relatif, qu'on appelle *mystères* des vérités cachées sous des symboles, ou des vérités scientifiques dont la démonstration est réservée à quelques initiés, ou des faits du monde physique encore inexplicables ou même inconnus, mais qui peuvent être constatés et démontrés quelque jour.

Absence de répugnance dans la révélation des mystères.

21. Si la révélation des mystères était impossible, c'est qu'elle répugnerait, soit du côté de Dieu, soit du côté des mystères eux-mêmes, soit du côté de l'homme.

22. La révélation des mystères ne répugne point *du côté de Dieu*. Si cette répugnance existait, ce serait, ou parce que Dieu ne connaîtrait pas des vérités inaccessibles à l'esprit humain, ou parce qu'il n'aurait pas le droit d'exiger la foi aux mystères, ou parce qu'il n'aurait pas de motifs de les révéler.

Mais : 1^o Dieu a une intelligence infinie, il connaît donc tout ce qui est connaissable ; 2^o Dieu a le droit d'exiger de l'homme tout hommage raisonnable : or la foi aux mystères est un hommage raisonnable, dès lors qu'ils ne présentent à l'esprit aucune contradiction et que le fait de leur révélation est établi d'une manière indubitable ; 3^o Dieu a des motifs de révéler des mystères, comme nous le verrons, en parlant de l'utilité et de la nécessité de leur révélation (pp. 325, 345).

¹ Cf. le Dr JULES DIDOT, *Logique surnaturelle subjective*, théor. LXVIII et suivants.

23. La révélation des mystères ne répugne pas *du côté des mystères eux-mêmes*. Si cette répugnance existait, c'est parce qu'il n'y aurait pas de mystères ; en d'autres termes, parce que l'esprit créé serait capable de tout découvrir et de tout comprendre.

Mais cela est impossible, car : 1^o les choses à connaître sont infinies, étant l'objet de l'entendement divin qui est infini ; elles dépassent donc nécessairement la portée de tout esprit fini, angélique ou humain ; 2^o pour ce qui concerne spécialement l'homme, il ne s'élève naturellement à Dieu que par la connaissance qu'il a de lui-même et des autres créatures ; or cette connaissance est incomplète et imparfaite : non seulement nous ne savons pas l'essence intime des choses ², mais nous ne connaissons ni la totalité des êtres dont le monde est composé, ni le plan suivant lequel ce monde a été formé. « Si donc, comme l'observe saint Thomas, l'esprit humain ne peut complètement et parfaitement connaître même les créatures, bien moins encore pourra-t-il parfaitement connaître le Créateur. Connût-il parfaitement celles-là, il n'en tirerait pas encore une parfaite connaissance de celui-ci, car seulement alors la cause peut être parfaitement connue au moyen de ses effets, quand les effets égalent la puissance de la cause ; ce qui ne peut être dit de Dieu ¹. » Par conséquent, l'intelligence humaine atteindrait-elle le plus haut degré de perfection qui con-

² « Dieu seul sait les secrets de Dieu ; aucun autre être ne pourrait ni les concevoir ni les garder... On devrait écrire sur le frontispice de toutes les sciences physiques ou métaphysiques, à la borne des choses explicables : Arrêtez-vous là ; vous êtes au bord de l'abîme ! Contemplez ! admirez ! adorez ! n'expliquez pas ! Vous touchez là un grand secret ; on n'escalade pas la pensée de Dieu. » (LAMARTINE.) — « Vous comprenez tout ? et vous ne savez même pas comment naît une idée dans votre propre cervelle, et vous êtes pour vous-même le plus insondable des mystères, et depuis des siècles que vous observez la croissance d'un grain de blé ou l'épanouissement d'une fleur, vous n'avez pas même entrevu ce qu'est ce principe vivifiant qui anime la plante et féconde le germe ! Mais que fait-elle donc votre science ? Elle met des étiquettes sur les mystères, elle catalogue ses ignorances, elle saute par-dessus les abîmes et crie bien haut qu'elle les a comblés. Entre nous, pas de façon : dites-moi donc sans détour ce que c'est que l'attraction, la pesanteur, la lumière, la vibration moléculaire ; que sont toutes ces propriétés de la matière, dont vous m'avez si souvent dit le nom sans jamais m'en définir l'essence. » (GUSTAVE DROZ.) — « L'homme est un être obscur ; il sait peu de choses du monde et encore moins de lui-même. » (GÖTTE.) — « Nous ne pouvons rien savoir sur l'essence des choses. » (BÜCHNER.) — « Les propriétés calorifiques et lumineuses du soleil, nous sommes dans l'impuissance de les expliquer. » (MOLESCHOTT.) — « Savons-nous ce qu'est la matière ? nullement ; l'esprit et la pensée ? encore moins. » (DIDEROT.) — « Nous avons le mouvement, la vie, le sentiment et la pensée, sans savoir comment. » (VOLTAIRE.) — « Il n'y a que Dieu qui connaisse l'essence ou la nature des choses. » (EULER.)

¹ *Somme contre les Gentils*, liv. IV, ch. 1.

vient à sa nature, la substance divine serait toujours un mystère pour elle, cette divine essence étant infiniment au-dessus de tout être créé.

24. La révélation des mystères ne répugne point *du côté de l'homme*. Si cette répugnance existait, ce serait parce que la raison humaine ne pourrait en avoir aucune idée. Mais, pour être incompréhensible, le mystère n'est pas pour cela complètement inintelligible. Les termes de la proposition qui l'expriment ne sont pas pour nous des mots vides de sens. Nous en saisissons la signification, imparfaitement, il est vrai, parce que les mêmes termes appliqués à Dieu et aux créatures représentent des concepts analogues, non identiques, mais suffisamment pour nous faire quelque idée du mystère. Ce que nous ignorons, c'est le lien qui unit ces termes, le *pourquoi* et le *comment* de leur rapport. Ainsi, lorsque nous disons qu'il y a trois personnes dans la nature divine, que le Fils de Dieu s'est fait homme, les mots *personne, nature, Fils de Dieu*, bien qu'il n'y ait qu'analogie entre les réalités divines et les réalités créées qu'ils expriment, ne sont pas pour nous des mots obscurs; nous ne nous trompons pas en affirmant que Dieu est une nature unique, qu'il y a en lui trinité de personnes, qu'il a un Fils unique, lors même que nos idées de nature, de personne, de Fils, ne ressemblent pas complètement à la nature qu'est Dieu, aux personnes dans lesquelles Dieu subsiste, au Fils unique de Dieu. Ce que nous ne voyons pas, c'est pourquoi et comment il y a, dans une nature très simple, trois personnes distinctes; pourquoi et comment deux natures, la nature divine et la nature humaine, sont unies dans la même seule personne du Fils de Dieu. Mais ignorer le pourquoi et le comment d'une chose, n'empêche pas de savoir que cette chose existe et de tirer parti de cette connaissance imparfaite. N'y a-t-il pas dans les sciences des hypothèses et des postulats que nous acceptons sans en saisir l'évidence? Ne voit-on pas tous les jours une foule de personnes qui, sur l'affirmation des savants, affirment à leur tour des propositions qu'elles sont incapables de démontrer, par exemple, la rotation de la terre autour du soleil, les éclipses du soleil ou de la lune à tel moment, etc.?

En outre, nous pouvons comprendre dans une certaine mesure les mystères, en les comparant aux choses que nous connaissons naturellement. De même que l'aveugle de naissance, pour qui la lumière est un mystère, s'en fait néanmoins quelque idée, quand il sait que les sensations perçues par la vue ont une

certaine analogie avec celles qu'il perçoit par l'ouïe, ainsi nous concevons de quelque manière le mystère de l'Incarnation, par exemple, quand nous le comparons à l'union de l'âme et du corps dans l'homme.

Objections.

25. *Première objection*. — Il est contradictoire que l'intelligence humaine, qui a pour objet propre la vérité universelle, ne puisse pas parvenir, avec un développement suffisant, à connaître toute vérité. Il n'y a donc pas de mystère possible pour elle.

Réponse. — L'intelligence humaine peut, dans des conditions favorables, atteindre naturellement tout ce qui lui est proportionné; quant au reste, elle ne peut l'atteindre que surnaturellement. Soutenir le contraire serait identifier, comme le font les panthéistes, la raison humaine à la raison divine.

26. *Deuxième objection*. — Si le mystère existait, il serait au-dessus de l'entendement, sans proportion par conséquent avec lui. Or ce qui est sans proportion avec l'entendement n'est pas vrai, car une chose n'est vraie que par rapport à l'entendement. Donc il n'y a pas de mystère.

Réponse. — Le mystère est au-dessus de l'entendement humain réduit à ses forces naturelles, mais non au-dessus de l'entendement divin. Les vérités que nous ne pouvons connaître que surnaturellement sont connues naturellement de Dieu, et sont par conséquent proportionnées à son entendement. Donc il y a des mystères.

27. *Troisième objection*. — Les choses qui sont au-dessus de la raison ne lui sont pas conformes. Or ce qui n'est pas conforme à la raison lui est contraire. Par conséquent, les mystères étant, dit-on, des vérités au-dessus de la raison, sont contraires à la raison.

Réponse. — Une proposition est *conforme* à la raison, quand elle découle de principes rationnels; *contraire* à la raison, quand elle contredit positivement ces principes, par exemple, un phénomène sans cause, un cercle carré, etc.; *au-dessus de la raison*, quand elle ne peut ni être démontrée ni être combattue par des principes rationnels. Une chose peut donc ne pas être conforme à la raison, sans lui être contraire. Ainsi les dogmes de la sainte Trinité et de l'Incarnation sont au-dessus de la raison, parce qu'il n'y a pas de principes rationnels dont on puisse tirer la

vérité ou la fausseté de ces dogmes; par suite, ils ne sont point conformes à la raison; mais ils ne lui sont pas contraires, vu qu'ils n'impliquent aucune contradiction. Nous ne voyons pas qu'il y ait répugnance à ce qu'une seule et même nature appartienne à la fois à trois personnes distinctes, ni à ce que la nature divine et la nature humaine soient unies dans une seule et unique personne. Il est donc faux de dire que les mystères sont contraires à la raison. « Ce qui en nous est contraire au mystère, dit Leibniz, ce n'est pas la raison ni la lumière naturelle, c'est corruption, c'est erreur ou préjugé, c'est ténèbres. »

28. *Quatrième objection.* — Le mystère est une vérité cachée. Donc il ne peut être révélé, car il serait en même temps caché et révélé.

Réponse. — Le mystère est une vérité cachée, si on envisage le pourquoi et le comment du dogme; mais non, s'il s'agit des termes de la proposition qui l'exprime, comme il a été dit plus haut (n° 24).

29. *Cinquième objection.* — La raison humaine a le droit de ne se rendre qu'à l'évidence. Or le mystère n'est pas évident.

Réponse. — Sous le rapport de l'évidence, il en est des mystères comme des vérités que nous ne connaissons que par le témoignage de nos semblables. Il y a l'évidence intrinsèque et l'évidence extrinsèque. Si le mystère est inévident pour nous en lui-même, c'est-à-dire incompréhensible et indémontrable, c'est pourtant un fait évident qu'il existe lorsque Dieu nous le révèle et qu'il nous donne la preuve que c'est bien lui qui l'a révélé. A défaut de l'évidence intrinsèque, il a l'évidence extrinsèque, c'est-à-dire l'évidence qui se tire de la valeur du témoignage. — Je n'ai pas vu Annibal ni suivi ses expéditions en Italie; cependant je ne mets point ces faits en doute, parce qu'il est évident pour moi que les historiens qui les rapportent sont bien informés et sincères. De même, sans avoir vu Dieu, je croirai qu'il est un en trois personnes, si les hommes qui m'enseignent ce mystère au nom de Dieu me donnent des preuves irrécusables de leur mission divine.

30. *Sixième objection.* — On ne doit croire que ce que l'on comprend; agir autrement, c'est abdiquer sa raison et sa dignité d'homme.

Réponse. — La raison abdique quand elle croit aveuglément, sans preuve. Elle fait, au contraire, un acte souverainement raisonnable, quand elle admet une vérité bien établie, quoique

incompréhensible. « La dernière démarche de la raison, dit Pascal, c'est de connaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent. Elle est bien faible si elle ne va jusque-là. »

Vous dites: Je n'admets rien que je ne le comprenne; cela revient à dire: Ma raison est infinie, elle est le principe et la mesure de toute vérité; c'est-à-dire: Je suis un être infini, je suis Dieu; ou bien: L'intelligence divine ne dépasse pas la mienne². Parler ainsi, c'est avoir perdu la raison.

Avec ce principe, que l'on doit rejeter ce que la raison ne comprend pas, il serait permis à un aveugle de naissance de nier la lumière et les couleurs; à un sourd de naissance de nier le son; il serait permis à un ignorant d'injurier les astronomes qui lui enseignent la rotation de la terre et la possibilité de mesurer la distance qui sépare les uns des autres les corps célestes; il serait permis enfin à chacun de nier Dieu, l'âme et la matière elle-même.

Ce refus d'accepter le mystère trouve son châtiement dans les absurdités où tombe la raison. « Les absurdités où ils tombent en niant la religion, dit Bossuet en parlant des incrédules, deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne; et pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent l'une après l'autre d'incompréhensibles erreurs¹. » Ainsi, l'athée, ne comprenant pas le mystère de l'existence de Dieu, explique l'ordre merveilleux qui règne dans le monde par un mot vide de sens, le *hasard*, la *nécessité*. Le panthéiste, pour échapper au mystère de la création, identifie le fini et l'infini, la plus énorme contradiction qui ait jamais été imaginée. Le matérialiste, parce qu'il ne comprend pas l'union d'une substance spirituelle avec une substance matérielle, attribue à la matière la faculté de penser; etc.

AUTEURS A CONSULTER

JAUGEY. — *Dict. apolog.* Art. *Révélation, Mystères.*

HETTINGER. — *Apologie du christianisme*, t. I. — *Théologie fondamentale*, 1^{re} partie, liv. I, ch. I, Première dissertation.

DR JULES DIDOT. — *Logique surnaturelle subjective*, ch. II. — *Logique surnaturelle objective*, ch. II, sect. 1^{re}, art. III.

² « En matière de religion, ne croire que ce que l'on comprend, c'est rabaisser et amoindrir l'idée de Dieu. » (LEIBNIZ, *Discours sur la conformité de la raison avec la foi.*)

¹ *Oraison funèbre de la princesse Palatine.*

- GOUSSET. — *Théologie dogmatique*, t. I.
 LE P. OLIVIER. — *Conférences*, 3, 21, 22.
 LE P. MONSABRÉ. — *Introduction au dogme catholique*.
 LACORDAIRE. — *Conférences de Notre-Dame*, année 1849, Du commerce de l'homme avec Dieu.
 BOSSUET. — *Discours sur l'histoire universelle*, II^e partie, ch. xvi.
 AUG. NICOLAS. — *Études philosophiques sur le christianisme*, liv. I, ch. v, vi.
 P. CAUSSETTE. — *Le bon sens de la foi*, liv. II.

RÉSUMÉ

Notion de la révélation. — On entend en général par *révélation*, la manifestation d'une vérité faite à quelqu'un qui l'ignore absolument ou ne la connaît qu'imparfaitement.

La révélation est : 1^o *humaine* ou *divine*, suivant qu'elle est faite par l'homme ou par Dieu ; 2^o *divine naturelle* ou *divine surnaturelle*, suivant que la connaissance que Dieu nous donne de son existence et de ses attributs nous vient par voie de création, c'est-à-dire par l'action que les créatures exercent naturellement sur notre intelligence, ou par voie d'intervention, c'est-à-dire par des moyens qui dépassent nos facultés intellectuelles ; 3^o *interne* ou *externe*, suivant que la vérité est manifestée à l'esprit seul ou par des signes extérieurs ; 4^o *immédiate* ou *médiate*, suivant qu'on la reçoit directement de Dieu ou par intermédiaire ; 5^o *publique* ou *privée*, suivant qu'elle s'adresse à tous ou à un seul.

Prise *subjectivement*, la révélation est l'acte surnaturel par lequel Dieu communique aux hommes ses enseignements et ses volontés. Prise *objectivement*, elle est l'ensemble de ces enseignements et de ces volontés surnaturellement manifestés.

Possibilité de la révélation immédiate. — La révélation *immédiate* est possible, parce que la *raison* nous dit que Dieu peut faire cette révélation, que l'homme peut la recevoir et qu'il y a des vérités qui peuvent être révélées. — Dieu peut faire la révélation, parce qu'il a : la science qui connaît toute vérité, la puissance qui dispose de toute chose avec un souverain empire, et un motif, puisque la révélation a pour but sa gloire et le bien de l'homme. Dieu a donné à l'homme la faculté de communiquer par des signes sensibles ses idées avec ses semblables, il peut donc se servir aussi de signes extérieurs pour communiquer avec l'homme. Il peut de plus agir directement sur l'esprit créé et le déterminer, par une opération tout intellectuelle, à connaître telle ou telle vérité. — L'homme peut recevoir la révélation, car la foi au témoignage humain est un des principaux moyens de s'instruire ; il est à la fois facile et prompt, à la portée de tous, même des enfants et des ignorants. Il ne faut pas plus d'intelligence pour croire à une vérité révélée de Dieu, que pour croire une vérité manifestée par l'homme. — Il y a des *vérités* qui peuvent être révélées ; cette révélation, loin de répugner à Dieu et à l'homme, fournit à celui-ci le moyen

de mieux connaître et par conséquent de mieux aimer et de mieux servir son Créateur. — Cette possibilité de la révélation est confirmée par la *croissance universelle*, car toutes les religions historiques sont plus ou moins fondées sur les révélations célestes.

On objecte : 1^o Dieu ne peut pas vouloir deux choses contradictoires : que l'homme arrive à la vérité par la lumière de la raison et par la lumière de la révélation ; 2^o En ajoutant la révélation à la raison, Dieu, qui agit toujours par les voies les plus simples, multiplie inutilement pour l'homme les moyens de connaître ; 3^o La révélation est impossible, parce que la raison ne peut renoncer à contredire une doctrine où elle croit trouver l'erreur ; 4^o L'esprit humain étant essentiellement actif ne peut admettre la révélation, qui le rendrait absolument passif ; 5^o Il ne convient pas à Dieu de s'abaisser jusqu'à parler à de chétives créatures ; 6^o Il est impossible à celui qui reçoit la révélation divine d'en avoir la certitude complète.

On répond : 1^o La révélation n'est pas en opposition avec la raison ; c'est une lumière surnaturelle ajoutée à la lumière naturelle, pour la rendre plus parfaite ; 2^o La raison est moralement impuissante à connaître d'une manière certaine toutes les vérités de la religion naturelle : Dieu déroge-t-il à sa sagesse si, par une lumière supérieure, il donne à l'homme le moyen d'augmenter, de fortifier sa puissance naturelle de connaître ? 3^o En adhérant à une doctrine certainement révélée, il n'y a pas lieu pour la raison d'abdiquer son droit de contradiction pour tout ce qui est suspect d'erreur ; 4^o Bien loin de détruire l'activité conforme à la nature de l'esprit humain, la révélation l'excite, la complète et la perfectionne ; 5^o Il ne répugne en rien à la majesté divine d'indiquer à l'homme la voie sûre qui doit le conduire au bonheur tant désiré ; 6^o Dieu, quand il se révèle à l'esprit fini de la créature, accompagne son action révélatrice de prodiges, de témoignages irrécusables, qui excluent toute espèce de doute.

Possibilité de la révélation médiate. — La révélation *médiate* est possible, parce qu'elle ne répugne ni du côté de Dieu ni du côté de l'homme. — Il n'est point contraire à la sagesse divine de se servir d'un homme comme instrument pour transmettre aux autres hommes des vérités à croire et des préceptes à observer. Il ne répugne point non plus du côté de l'homme qu'il reçoive indirectement de Dieu la révélation : il n'a pas le droit de la recevoir directement ; il suffit donc, pour qu'il soit obligé de la suivre, d'être assuré de son existence. La révélation médiate est même plus avantageuse que la révélation immédiate universelle. — La *croissance universelle* des peuples à la mission révélatrice ou divine de certains hommes confirme encore la possibilité de la révélation médiate.

On objecte : 1^o La révélation médiate présente de nombreux inconvénients : l'examen qu'il faut faire pour s'assurer de la véracité de la révélation dépasse les forces du plus grand nombre ; il sera très difficile, même à ceux qui pourront faire cet examen, d'arriver à une vraie certitude ; le dépôt de la révélation ainsi faite ne peut que s'altérer avec le temps. 2^o Il est certain que non seulement quelques individus, mais des peuples entiers, ont été séduits par des imposteurs.

On répond : 1^o Quand Dieu envoie des messagers aux hommes, il les revêt d'une autorité indubitable, se manifestant par des prodiges faciles à contrôler. Les investigations sur le passé ne sont pas même nécessaires, en ce sens que Dieu, à chaque époque, montre si visiblement l'origine céleste de la révélation, que les hommes de bonne volonté ne peuvent pas raisonnablement douter de

sa véracité. Dieu a pourvu à la transmission fidèle et intégrale du dépôt de la révélation, ou par des traditions qui se conservent inaltérables, ou par des hommes extraordinaires qui prouvent par des signes certains qu'ils sont les envoyés de Dieu, ou par l'établissement d'un magistère public et perpétuel, doué du don de l'infaillibilité. 2° On ne s'est laissé tromper que par défaut d'examen; et d'ailleurs on ne peut point supposer que Dieu condamne sa créature de prédilection à être la victime fatale de la fraude et de l'imposture.

Possibilité de la révélation des mystères. — Dans le langage chrétien, le *mystère* est une vérité surnaturelle qui, par sa nature, dépasse de telle sorte l'entendement créé qu'il ne peut la découvrir par ses propres forces, ni même la comprendre, lorsqu'elle lui a été révélée.

La révélation des mystères n'est pas impossible, parce qu'elle ne répugne, ni du côté de Dieu, ni du côté des mystères, ni du côté de l'homme. — Il ne répugne point du côté de Dieu qu'il révèle des mystères, car il connaît des vérités inaccessibles à l'esprit humain, il a le droit d'exiger l'hommage de notre foi, et de plus il a dans sa sagesse des motifs particuliers de faire cette révélation à l'homme. — Il n'y a pas non plus répugnance du côté des mystères, parce que les choses à connaître sont infinies, et qu'elles dépassent nécessairement la portée de tout esprit fini, angélique ou humain; parce que l'homme ne pouvant connaître parfaitement et complètement les créatures, bien moins encore peut-il connaître parfaitement et complètement le Créateur. — Il n'y a pas davantage répugnance du côté de l'homme, parce que si le mystère est incompréhensible à la raison humaine, il n'est pas pour cela complètement inintelligible: nous acceptons bien des vérités scientifiques, sans en saisir l'évidence; nous ignorons le pourquoi et le comment des mystères, mais nous pouvons nous en faire quelque idée en les comparant aux choses que nous connaissons naturellement.

On objecte: 1° Il est contradictoire que l'intelligence, qui a pour objet la vérité universelle, ne puisse pas parvenir à connaître toute vérité, même le mystère; 2° Le mystère n'est point vrai, parce qu'il est sans proportion avec l'entendement; 3° Les mystères, n'étant pas conformes à la raison, lui sont contraires; 4° Si le mystère est une vérité cachée, comment peut-il être révélé? 5° La raison ne peut admettre le mystère, parce qu'elle a le droit de ne se rendre qu'à l'évidence; 6° Croire ce qu'on ne comprend pas, c'est abdiquer sa raison et sa dignité d'homme.

On répond: 1° L'intelligence humaine peut arriver à connaître naturellement tout ce qui lui est proportionné; quant au reste, à moins de vouloir identifier la raison humaine à la raison divine, elle ne le peut que surnaturellement; 2° Le mystère chrétien est au-dessus de l'entendement humain, qui ne peut le connaître que surnaturellement; mais il n'est pas au-dessus de l'entendement divin, qui le connaît naturellement; 3° La raison ne peut pas démontrer les mystères, mais ils ne lui sont pas contraires, parce qu'ils n'impliquent aucune contradiction; 4° Il n'y a de caché que le pourquoi et le comment du mystère, mais non la proposition qui l'exprime; 5° A défaut de l'évidence intrinsèque, qui dépasse les lumières naturelles de la raison, le mystère a l'évidence extrinsèque du témoignage; 6° Loin d'abdiquer, la raison fait un acte de sagesse, quand elle admet une vérité bien établie, quoique incompréhensible: ainsi un ignorant fait acte de bon sens, quand il croit un astronome qui lui enseigne la rotation de la terre. Il arrive souvent que l'homme qui, pour sauvegarder sa prétendue dignité, ne veut pas s'incliner devant les mystères du christianisme, accepte les absurdités les plus insoutenables.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Notion de la révélation	Division	Révélation humaine ou divine.
		— naturelle ou surnaturelle.
Possibilité de la révélation immédiate	Définition	Acte surnaturel par lequel Dieu communique aux hommes ses enseignements et ses volontés.
		Ensemble de ces enseignements et de ces volontés.
Possibilité de la révélation médiate	Preuve de raison	Dieu peut faire cette révélation à l'homme.
		L'homme peut recevoir cette révélation.
Possibilité de la révélation des mystères	Croyance universelle	Il y a des vérités qui peuvent être révélées.
		Toutes les religions sont plus ou moins fondées sur des révélations.
Possibilité de la révélation des mystères	Objections	Contradiction dans l'emploi simultané de la raison et de la révélation.
		Inutile multiplication des moyens de connaître.
Possibilité de la révélation des mystères	Preuve de raison	Droit de contradiction enlevé à la raison.
		Inconvenance pour la majesté divine de s'abaisser jusqu'à la créature.
Possibilité de la révélation des mystères	Croyance universelle	Impossibilité pour celui qui reçoit la révélation d'en avoir la certitude.
		Dieu peut se servir d'un homme pour ses révélations.
Possibilité de la révélation des mystères	Objections	L'homme n'a pas droit à la révélation immédiate.
		La révélation médiate lui est plus avantageuse.
Possibilité de la révélation des mystères	Aucune répugnance du côté de Dieu	Tous les peuples ont cru à une mission révélatrice de la part de certains hommes.
		Impossibilité ou difficulté d'acquérir la certitude de la révélation.
Possibilité de la révélation des mystères	Aucune répugnance du côté du mystère	Altération possible du dépôt de la révélation.
		Séductions possibles de la part d'imposteurs.
Possibilité de la révélation des mystères	Aucune répugnance du côté de l'homme	Il a une intelligence infinie et connaît tout ce qui est connaissable.
		Il a le droit d'exiger l'hommage de notre foi.
Possibilité de la révélation des mystères	Objections	Il a des motifs pour faire cette révélation.
		Les choses à connaître étant infinies dépassent nécessairement toute intelligence créée.
Possibilité de la révélation des mystères	Objections	L'homme ne peut pas connaître complètement les créatures, à plus forte raison les vérités divines.
		Si le mystère est incompréhensible, il n'est pas inintelligible.
Possibilité de la révélation des mystères	Objections	Nous pouvons nous faire quelque idée des mystères par les choses connues naturellement.
		On peut connaître l'existence d'une chose et en tirer parti, sans la comprendre.
Possibilité de la révélation des mystères	Objections	Possibilité pour l'intelligence humaine de connaître toute vérité.
		Disproportion du mystère avec l'entendement.
Possibilité de la révélation des mystères	Objections	Contradiction du mystère avec la raison.
		Impossibilité de la révélation d'une vérité cachée.
Possibilité de la révélation des mystères	Objections	Droit que possède la raison de ne se rendre qu'à l'évidence.
		Abdication de la raison par la croyance au mystère.